

Le Réseau des Nations Unies sur les Migrations organise une séance d'information pour les parties prenantes de la région arabe en vue du premier Forum d'Examen des Migrations Internationales

Le Caire - Le Réseau des Nations Unies sur les migrations dans la région arabe a organisé aujourd'hui le 10 février une séance d'information pour les parties prenantes de la région en vue du premier Forum d'Examen des Migrations Internationales (FEMI) qui se tiendra en mai 2022.

Cette séance d'information a permis à tous les participants d'analyser et de partager les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM).

"En utilisant une approche mobilisant l'ensemble de la société et des pouvoirs publics, nous espérons que le FEMI permettra l'adoption de systèmes de migration alternatifs qui respectent les normes internationales et répondent aux demandes des travailleurs migrants, des syndicats et de la société civile", a déclaré Mme Sara Al-Khatib, chargée de programme au Solidarity Center.

Conformément à l'approche mobilisant l'ensemble de la société, ancrée dans le Pacte, la séance d'information a réuni les parties prenantes de la région qui jouent un rôle essentiel en soutenant la réalisation des 23 objectifs du Pacte et dans la fourniture d'une assistance directe aux migrants.

Les parties prenantes ont également discuté avec le Réseau des Nations unies sur les Migrations du soutien que ce dernier pourrait apporter afin de garantir une participation et une contribution optimales au FEMI.

Le premier FEMI, qui se tiendra à New York entre le 17 et le 20 mai 2022, sera précédé d'une audition multipartite le 16 mai 2022. Le Forum se tiendra tous les quatre ans et servira comme principale plateforme intergouvernementale mondiale pour les États membres et les autres parties prenantes concernées afin d'analyser et de partager les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Pacte.

« Au nom des milliers de jeunes migrants de la région je demande que l'on mette à nouveau l'accent sur l'éducation, l'amélioration des compétences et l'accès aux services, et que l'on poursuive le développement de la collaboration multilatérale afin de traiter ces domaines prioritaires », a déclaré Mme Sarah Badr, point focal pour la région ANMO au sein du Groupe majeur pour l'enfance et la jeunesse (MGCY).

« Le FEMI offre une occasion unique d'adopter une approche mobilisant l'ensemble de la société dans la région ANMO et de mettre en lumière les défis et les possibilités afin de faire progresser une migration sûre, ordonnée et digne », a-t-elle ajouté.

En 2018, le Pacte a été adopté comme une nouvelle démarche mondiale de gouvernance des migrations qui reconnaît ses réalités multidimensionnelles et propose une approche globale pour améliorer la coopération en matière de migrations internationales. Le Pacte favorise une approche qui mobilise l'ensemble des pouvoirs publics et de la société et valorise le rôle et les contributions des parties prenantes pour atteindre ses 23 objectifs.

Pour assurer une mise en œuvre efficace du Pacte, des examens régionaux ont été organisés afin de contribuer à une meilleure connaissance des dimensions régionales et sous-régionales de la migration. Les résultats des examens régionaux du Pacte, y compris celui réalisé dans la [Région Arabe en février 2021](#), serviront de base au FEMI.

Contributions au FEMI : comment soumettre vos contributions

Toutes les parties prenantes concernées, notamment les migrants, la société civile, les organisations de migrants et de la diaspora, les organisations d'inspiration religieuse, les autorités et communautés locales, le secteur privé, les syndicats, les parlementaires, les institutions nationales des droits de l'homme, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le milieu universitaire, les médias et autres parties prenantes pertinentes, sont invitées à soumettre leurs contributions en vue du Forum au secrétariat du Réseau (unmignet@iom.int). Les contributions reçues seront publiées sur le Site Web du Réseau, avant la tenue du Forum (<https://migrationnetwork.un.org/>).

Le Réseau des Nations Unies sur les migrations a été créé par le Secrétaire général des Nations Unies et se compose de 39 entités des Nations Unies. Il vise à assurer un soutien efficace, opportun et coordonné à l'échelle du système aux États membres pour la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte.

Pour plus d'informations, veuillez contacter M. Tamim Elyan à l'adresse suivante : telyan@iom.int.